

Mon Village

N° 19 - OCTOBRE 2014



Journal d'informations de Saint-Germain-sur-Avre

Edito

Francis GAUTIER

Maire de St-Germain-sur-Avre



Les vacances de la Toussaint sont terminées, la rentrée 2014 paraît déjà lointaine.

Pourtant, cette année, elle s'est démarquée avec l'ouverture du restaurant scolaire pouvant accueillir 180 enfants et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Ce sont 130 élèves de maternelle et de primaire qui profitent de ces nouvelles installations répondant aux normes d'hygiène et de sécurité, d'une salle spacieuse, de repas équilibrés, élaborés dans une cuisine entièrement équipée.

L'extension du groupe scolaire nous a permis de mettre en place les activités relatives aux nouveaux rythmes. Cette réforme, imposée par un décret de l'Etat, a causé certains désagréments, pour nous, élus, mais également pour les nombreux parents d'élèves dans leur gestion du quotidien.

Pour une petite commune comme la nôtre, le respect de cette nouvelle loi nous a obligés à effectuer certains aménagements des emplois du temps et la création de deux emplois d'animateurs possédant un BAFA.

Je renouvelle mes remerciements à mes collègues du Syndicat Scolaire, aux enseignantes, à l'équipe municipale et au personnel pour leur aide précieuse.

Le Conseil municipal s'est prononcé défavorablement en date du 31 octobre 2014 sur une étude de faisabilité d'un parc éolien sur Saint-Germain-sur-Avre. Cette possibilité d'implantation fait l'objet d'un vote de chaque commune limitrophe à Mesnil-sur-l'Estrée où un mât de mesure a déjà été installé. Celui-ci restera en place pendant 12 mois.

Pour mémoire, en 2008, une étude similaire présentée par la société OSER avait déjà été refusée lors du vote du Conseil municipal. Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

RENTREE SCOLAIRE



Cette année, la rentrée des primaires et des maternelles s'est déroulée le mardi 2 septembre. Des modifications de dernière minute sur l'attribution des cars scolaires par le Conseil Général ont obligé le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) à changer les horaires d'école (voir sur le site de l'école : <http://mary-eco.spip.ac-rouen.fr/?lang=fr>), en accord avec l'Inspection Académique, bouleversant la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). De plus, le coût des activités choisies et le pourcentage d'engagement des parents pour l'inscription de leurs enfants aux TAP (60% environ) ont amené le SIS à revoir le choix des activités, repoussant au 15 septembre leur mise en œuvre.

A Courdemanche, les élèves et les parents ont été accueillis avec un discours de la Directrice, Mademoiselle Jourdain. Elle a commencé par présenter l'équipe pédagogique avec l'arrivée de Madame Pineau, responsable de la classe de CM1/CM2, puis l'équipe communale, et a laissé la parole à Monsieur Dutremée, Maire de Courdemanche. Ce dernier a expliqué les difficultés rencontrées pour cette rentrée 2014-2015 : modification des horaires d'école, acceptée officiellement le 29 août par l'Académie, le report temporaire des TAP et la mise en place exceptionnelle d'une garderie le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

A Saint-Germain, les maîtresses étaient devant leur classe et accueillaient leurs élèves. Monsieur Francis Gautier, Maire de Saint-Germain-sur-Avre, ainsi que ses adjoints et conseillers municipaux, étaient sur place afin de répondre aux questions des parents concernant les changements d'horaire et l'organisation des TAP.

Tous les enfants ont pu ensuite rejoindre leur classe avec leurs maîtresses afin de commencer les cours.

VIE COMMUNALE

Fête des écoles

Samedi 28 juin, les maîtresses des écoles de Saint-Germain-sur-Avre et de Courdemanche organisaient le traditionnel spectacle de fin d'année à l'école Maurice Mary.

Comme tous les ans, elles ont préparé une fête rythmée et animée. Nous avons découvert des élèves aux talents artistiques, et le spectacle s'est terminé par une surprise à Madame Coquerel, enseignante à Courdemanche, qui quittait l'école après 6 années de présence. Beaucoup d'émotions pour l'enseignante, mais aussi pour les enfants.

Monsieur le Maire de Courdemanche a dit quelques mots et s'est adressé plus particulièrement à Madame Coquerel, puis Monsieur Francis Gautier, Maire de Saint-Germain-sur-Avre, a pris la parole à la fin du spectacle afin de remercier le corps enseignant pour cette très belle fête qui s'est terminée sous un beau soleil, malgré les prévisions maussades de la météo.

Un verre de l'amitié fut offert par la municipalité pour finaliser la matinée.



Rythmes scolaires

Un appel national à manifester contre les rythmes scolaires a été lancé le mercredi 3 septembre par les gilets jaunes (giletsjaunes.org).

A Courdemanche, des parents d'élèves s'étaient réunis devant les grilles de l'école afin d'exprimer leur mécontentement. Sans aucune violence ni agressivité, les parents ont pu discuter avec les Maires de Saint-Germain-sur-Avre et de Courdemanche, qui étaient venus à leur rencontre afin de les rassurer.



Site Internet :

Nous vous rappelons que le site internet de la mairie est mis à jour régulièrement, vous pouvez le consulter : <http://www.saintgermainsuravre.jimdo.com>

meilleurtaux.com
VOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

CROISSETTE Magalie
Directrice d'Agence

m.croisette@meilleurtaux.com
Tél. : 02 37 48 17 29
Mob : 06 50 06 55 07
Fax : 02 37 48 17 31
9 rue Esmerly Caron
28100 DREUX

02.37.48.91.85
5 rue du plessis
28380 St Rémy sur Avre

Du mardi au vendredi
9h-12h/14h-18h30
samedi 8h30-17h00

Salon de Christine
Coiffeur-Visagiste-Esthétique

Travaux de l'école



Depuis deux ans, des travaux d'agrandissement de l'école de Saint-Germain-sur-Avre ont modifié les habitudes des parents, des enseignantes et du personnel communal. Ces travaux, nécessaires pour le confort et la sécurité de nos enfants, s'achèvent petit à petit.

Ils ont permis d'ajouter une nouvelle salle de classe pour les primaires, permettant aux plus petits d'être tous réunis dans la petite cour de l'école, mais aussi une nouvelle garderie, plus spacieuse, et un dortoir pour la sieste des enfants.

De plus, un nouveau **restaurant scolaire**, plus grand, permet de faire manger tous les enfants en un seul service (ce qui n'était pas le cas avant

puisque l'ancienne cantine était trop petite pour tous les accueillir en même temps), aidant les maîtresses dans leur gestion du temps scolaire, et donnant aux enfants plus de temps pour manger. L'énorme bénéfice de cette nouvelle structure concerne surtout la sécurité des enfants qui n'ont plus besoin de traverser la route face à la mairie pour aller manger, puisque les classes communiquent par des couloirs avec le restaurant scolaire. La **cuisine** spacieuse et bien équipée permet maintenant de préparer aux enfants des repas traditionnels.

Enfin, un **parking** a été aménagé à l'arrière du nouveau bâtiment pour les enseignantes et le personnel communal, mais aussi pour les livraisons des produits alimentaires, permettant de libérer des places devant l'école pour les parents qui déposent ou viennent chercher leurs enfants.

Fête Nationale



Le dimanche 13 juillet au soir, la Commune avait mis à disposition des habitants de Saint-Germain-sur-Avre le jardin de la maison communale ainsi que des barbecues et des structures gonflables pour les enfants. Chacun pouvait apporter son panier-repas, et un stand de frites était à la disposition de tous.



La soirée s'est terminée par un bal populaire et le traditionnel feu d'artifice.



Cérémonie du 14 juillet



La cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts, face à la Mairie. Monsieur Francis Gautier, Maire de Saint-Germain-sur-Avre, a déposé une gerbe de fleurs, entouré de son adjointe, Lysiane Quesney et du Maire de Saint-Rémy-sur-Avre, Monsieur Patrick Riehl, devant les Anciens Combattants.



Banquet des Anciens

Nos aînés sont choyés !!!



Bienheureux tous ces anciens du village, conviés par la municipalité au traditionnel déjeuner annuel. Dans son discours de bienvenue et



après avoir rappelé son attachement à cette tradition qui, dit-il, permet de réunir "la mémoire du village, indispensable à la cohésion entre les générations", Monsieur le Maire a demandé de faire une minute de silence en mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés cette année. Il a ensuite condamné fermement l'exécution de l'otage français par un groupe jihadiste le 24 septembre dernier en Algérie et informé que les drapeaux

du Monument aux Morts et de la Mairie ont été mis en berne à sa mémoire. Un acte ignoble, qui, s'il est besoin de le rappeler, ravive des plaies encore non cicatrisées.

Puis, en l'absence de Christiane Buisson 100 ans et Bernard Blas 89 ans, tous deux doyens d'âge, Manon Soret 98 ans et Jean-Claude Gastelais 81 ans ont fait l'objet d'une attention toute particulière et se sont vu remettre respectivement un bouquet de fleurs et un livre au nom du Conseil Municipal.

Monsieur Hervieu Joël, Conseiller Général et Président de la C.C.R.S.E, accompagné de son épouse, a partagé ce moment de convivialité avec les 76 personnes présentes ce dimanche 28 septembre à la salle des fêtes. Ils ont également remis un présent aux deux doyens d'âge. L'après-midi s'est poursuivie joyeusement au son de l'accordéon de Monsieur Patrick Chenu.



MARCHE DE NOËL SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE
29 ET 30 NOVEMBRE 2014

VIE ASSOCIATIVE

Foyer rural

PETANQUE A SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

Le 22 juin, 2^e édition pour la pétanque à Saint-Germain-sur-Avre organisée par le Foyer Rural. Cette année, les vœux de la présidente ont été exaucés : 26 équipes étaient inscrites soit 4 de plus que l'année dernière. Les 5 premières équipes se sont partagé la somme de 520 € correspondant au montant des inscriptions des participants.



PETANQUE A VERNOUILLET

Le 20 Juillet pour la 3^e année consécutive, 30 équipes se sont affrontées dans une ambiance amicale et agréable. De la même façon les 5 premières équipes se sont partagé la somme de 600 € correspondant au montant des inscriptions des participants.



LOTO

Le loto du 21 septembre a réuni 80 personnes. Cette année, de très beaux lots étaient à gagner, dont un lave-vaisselle, une télévision grand écran, une tondeuse, une tablette et un karcher, mais aussi de nombreux bons d'achat. Le rendez-vous est pris pour le prochain loto en 2015.



BELOTE

Pendant cette soirée très agréable, 40 participants ont formé 20 équipes. Tous les joueurs ont apprécié de partir avec un filet garni. Le gagnant a reçu la somme de 80 €.

Les joueurs se sont donné rendez-vous le 31 janvier 2015.



LA GYMNASTIQUE

Les cours ont repris tous les mercredis à la salle des Fêtes de Saint-Germain-sur-Avre. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire pour une cotisation annuelle de 100 €.

Société des Chasseurs, Ball-Trap

Monsieur Philippe QUESNEY Président de la société des chasseurs a organisé le 7 septembre 2014 un ball-trap (2 fosses + 1 tour) et un concours de tir à la carabine.

A l'issue de la journée, les classements s'établissaient ainsi :

- 1^{er} Monsieur Jacky Lebris de Sorel-Moussel.
 - 2^e Monsieur Dylan Gatelais de Mesnil-sur-l'Estrée.
 - 3^e Monsieur Jacques Morin de Saint-Germain-sur-Avre
 - Catégorie jeunes : Maxime Bauer de Paris.
- Coupe à l'américaine
- 1^{er} Monsieur Alexandre Groult de Marcilly-sur-Eure.
 - 2^e Monsieur David Bunel de Saint-Germain-sur-Avre.
 - 3^e Monsieur Anthony Lerche de Chartres.



Le Président a été satisfait de la très nombreuse participation et remercie les donateurs de lots.

I.S.A.

L'association a repris ses activités de tricot, crochet, couture, collage et peinture sur divers supports, les lundis de 14h à 18h. Prochainement ces activités auront lieu dans la nouvelle salle des associations (ancienne cantine scolaire) réaménagée à cet effet. Sa prochaine exposition-vente aura lieu pendant le Marché de Noël le week-end des 29 et 30 novembre 2014.



L'Eure de Danser

L'association a repris ses cours rythmés de danse en ligne le lundi 22 septembre 2014 :

- Le lundi de 19h00 à 20h30 et le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle des Fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.

Les cours de country ont repris le jeudi 25 septembre 2014 dans la nouvelle salle des associations de 18h30 à 19h30, suivi des cours de danses en ligne. Pour tous renseignements,

contactez Fabienne Kunz au 06 98 53 29 09 ou Angélique Pilon au 06 64 73 02 80

Aventures Canines

Comme vous le savez, nous avons à Saint-Germain-sur-Avre un club canin, "Aventures Canines" où les propriétaires peuvent amener leurs chiens pour les éduquer. L'éducation n'est pas la seule activité du club.

Nous avons la visite de groupes d'enfants qui viennent pour connaître un peu mieux ce cousin du loup qui vit dans nos foyers. Avec des jeux, les enfants apprennent les bases d'échanges avec les chiens et peuvent ensuite communiquer en toute sécurité et confiance avec eux.

Nous avons aussi la visite de groupes de personnes âgées. Nos démonstrations d'éducation, d'agility, de "doggy dance" ainsi que le travail sur troupeau, avec des chiens de toutes tailles, couleurs et âges, sont bien sûr des animations très appréciées. La présence des animaux déclenche des stimulations mentales et physiques : le contact, le regard, la truffe posée sur les genoux, le pelage sous la main ravivent des souvenirs passés. La promenade et le jeu avec un chien motivent et vitalisent.

Parfois les personnes âgées et/ou handicapées ont des difficultés pour se déplacer, dans ce cas avec nos adhérents nous partons en convoi avec notre matériel, nos chiens, nos moutons pour les rencontrer. En 2014 nous avons fait deux fois des animations à domicile.

Bien évidemment, pour ces animations interactives les chiens doivent être fiables et confiants. Les chiens qui sont diplômés pour ces activités s'appellent "chiens visiteurs". Au cours de l'été notre club a organisé "un stage chiens visiteurs" avec des participants de différentes régions.



L'ASSGA, Route des Moissonneurs

Le dimanche 14 septembre, le Président Philippe Huchet et le bureau de l'ASSGA organisaient un parcours VTT avec un départ à 9h00 pour 50 km, et un autre à 9h30 pour une distance comprise entre 25 et 30 km. Les Cyclotouristes ont dû affronter un parcours de difficultés diverses de 100 km, et les marcheurs 8 km.

Comme l'année passée, Sylvie et Denis Gautier ont assuré les ravitaillements. A la fin des épreuves, tous les participants se sont réunis autour d'un barbecue, et sont tous repartis avec un lot.



Gamins, Gamines

L'association Gamins-Gamines a fait sa rentrée le 12 septembre dernier. Elle a réuni, lors de son Assemblée Générale, des adhérents souhaitant renouveler leur engagement, et de nouveaux parents d'élèves curieux de connaître ses projets. Après présentation de l'association, explication des bilans d'activité, moral et financier, le renouvellement du tiers des membres du bureau a été fait, et la soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Journées du Patrimoine - 20 et 21 septembre

Ensemble, valorisons notre patrimoine !

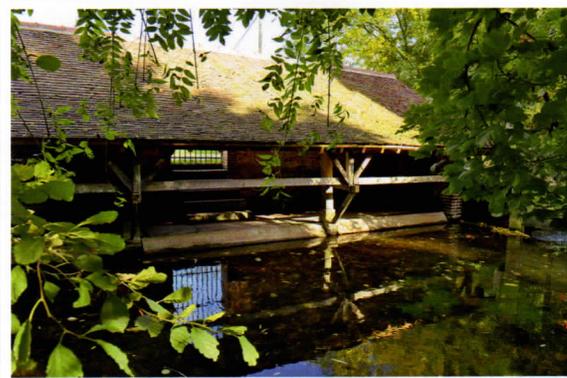
Créée en 1984 par le Ministère de la Culture, la journée "portes ouvertes" dans les monuments historiques a connu un succès immédiat. Succès qui repose encore aujourd'hui sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs.

Alors que tous les patrimoines devraient être à l'honneur, qu'ils soient bâtis ou naturels, biens immobiliers ou mobiliers, de propriété publique ou privée, présentant un intérêt

historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou encore technique, ce sont trop souvent et uniquement les chefs-d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse qui sont mis en lumière ces jours-là.

Dans notre village, les portes de l'église et du lavoir sont restées ouvertes mais cela ne suffit plus pour attirer les visiteurs. Pourtant, notre patrimoine existe, il est riche, il faut (*simplement*) se le réapproprier et le rendre accessible à tous en effectuant d'abord un travail d'inventaire de cette richesse dispersée, puis en tissant ou en retissant les liens nécessaires à sa mise en valeur.

Ensemble, il est possible de valoriser notre patrimoine en faisant revivre nos anciennes traditions, en proposant des animations sur les lieux témoins des activités d'antan, qu'elles soient artisanales, industrielles ou encore agricoles. C'est dans cet esprit que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Travaux

Syndicat d'Assainissement Collectif de Saint-Germain – Mesnil

Lors de la réunion du Comité Syndical du 14 octobre dernier, les membres du bureau ont décidé de faire appel à un cabinet d'études pour les travaux d'extension des réseaux des deux communes.

Pour information, la première phase des travaux consistant à la construction de la station d'épuration est achevée.

La deuxième phase peut débuter : il s'agit des travaux d'extension du réseau d'assainissement.

Les nouveaux raccordements permettront d'alimenter la station selon la capacité pour laquelle elle a été construite.

Le Syndicat investit pour la protection de notre environnement, notre biodiversité, l'avenir et le bien-être de nos concitoyens.

La Vallée d'Avre étant un bassin de captage de première importance sur notre région et l'Ouest Parisien, nous faisons tout pour préserver les nappes souterraines.

Point-Relais Lecture Eric de Buzelet



Le Point-Relais Lecture fêtera bientôt son quatrième anniversaire. 112 adhérents sont venus nous rejoindre à ce jour, et nous les en remercions.

Nous vous accueillerons lors du Marché de Noël, les 29 et 30 novembre, et ensemble, nous attendrons le Père Noël en lisant quelques histoires.

Nous profiterons de cet événement pour vendre des ouvrages afin d'acquérir de nouvelles parutions.

Nouveautés :

- John Grisham L'Allée du Sycomore
- Jean-Christophe Rufin Rouge Brésil
- Katherine Pancol Muchachas 1 - 2 - 3
- Jonas Jonasson Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire
- David Foerkinos Les Souvenirs
- Katharina Hagena Le Goût des pépins de pomme

Bar/Tabac/Presse/Jeux/
Dépôt de pain/Epicerie...

Formules brasserie le midi de 7€50 à 13€50.
Vente à emporter nous consulter.
Sandwich, Snack à toute heure.

02 32 58 10 00

Nouveaux horaires depuis le 1^{er} juin 2014
du lundi au vendredi 6h30-20h
samedi 8h-20h dimanche 8h-13h.

Pizzeria au feu de bois
RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
PIZZAS À EMPORTER

02 37 48 88 83

RN 12 - Vert en Drouais

RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES

HOME ELEC
électricité neuf & rénovation
domotique / portail / interphone

PHILIPPE PETIT

79 rue de normandie
27320 saint germain sur avre

home.elec27320@gmail.com
06.83.54.60.38

ALEXIA COUTURE
Mercerie, Dépôt Pressing
Retouches, Confection

17, Place Aristide Briand
27320 NONANCOURT
02.32.30.63.32

Du Mardi au Vendredi
Le Samedi

S.A.R.L. Ets
Bruno SEVIN

QUALIBAT
2311 - 3122
3142 - 7322

Z.A. Les Perchonnères - 61300 CHANDAI
Téléphone Bureau 02.33.84.19.25 - Fax 02.33.84.19.26
Email : sarlsevin@orange.fr

Portrait du Mois

Pierre Lemaire, entrepreneur à Saint-Germain-sur-Avre



Patrice L : bonjour Pierre, parlez-nous de vos origines.

Pierre L : mes parents ont acquis cette maison en 1930, elle a été construite en 1819 et elle a vu naître mes deux sœurs Odette et Paulette, et moi-même. Je l'ai baptisée "La Bouillote" en mémoire de mon père qui était distillateur. Il possédait son alambic tiré par un cheval et se déplaçait entre ses ateliers pour distiller le cidre de sa clientèle, afin d'obtenir de l'eau-de-vie.

Patrice L : avez-vous toujours vécu dans notre village ?

Pierre L : oui, je suis l'enfant du pays. Après ma scolarité à l'école communale de Saint-Germain-sur-Avre où j'ai réussi mon certificat d'études, j'ai effectué trois ans d'apprentissage au lycée Branly de Dreux où j'ai obtenu mon CAP de tourneur-ajusteur avec la mention "meilleur apprenti de France". Depuis l'âge de 16 ans je travaille dans la mécanique de précision et après avoir pris de l'expérience dans deux entreprises, j'ai décidé de créer ma société en 1993.



Patrice L : Quelle est la spécificité de votre entreprise aujourd'hui ?



Pierre L : mon entreprise emploie une secrétaire et un commercial, nous travaillons dans l'Eure, l'Eure-et-Loir et l'Orne. Je vends mon matériel, mes conseils et ma technicité aux entreprises qui ont des machines-outils de précision. Je suis le gestionnaire de mon activité et mon entreprise est florissante.

Patrice L : comment voyez-vous la suite de votre SARL ?

Pierre L : dans quelques années, je vais devoir passer la main et trouver la personne qui saura pérenniser mon activité.

Patrice L : Pierre, pouvez-vous me parler de votre deuxième passion, la pomme à cidre ?



Pierre L : j'ai hérité des pommeraies de mon père qui était distillateur. Grâce à lui j'ai cultivé la passion des pommes à cidre et avec Jean-Claude Gastelais nous sommes les derniers à fabriquer du cidre manuellement. Les pommes sont pilées, pressées à la paille de seigle, puis le moût est versé dans des cuves. Le soutirage sert à éliminer "le bouchon marron", le jus de pommes récupéré est versé dans une autre cuve afin qu'il fermente et qu'il atteigne le bon taux de sucre. C'est le moment de la mise en bouteille, le sucre se transforme alors en alcool et en gaz afin d'obtenir "le cidre bouché".

Patrice L : combien de bouteilles allez-vous obtenir cette année et quelles sont vos variétés de pommes ?

Pierre L : si nous sommes dans une bonne année, la récolte va me donner environ 800 litres de cidre. Lors d'une mauvaise récolte on peut descendre à 300 litres. Concernant mes variétés de pommes, j'ai des "Blanchet", "Frequin", "Doux-Normandie", "Peau de chien", "Dekermien", et la récolte s'effectue fin octobre, début novembre.



Patrice L : est-ce que votre future activité de retraité sera consacrée à votre passion ?

Pierre L : bien sûr, j'ai l'intention d'installer près de mes pommeraies des ruches afin que les abeilles les pollinisent.

Patrice L : merci Pierre pour votre accueil et pour ce verre de cidre que nous levons à la santé de nos lecteurs.



Brèves

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est composé de 4 élus et de 4 administrés nommés par le Maire.

Son rôle est d'apporter :

- une aide aux personnes en difficultés (aide aux démarches administratives...).
- une aide aux personnes handicapées, mais aussi aux personnes malades.
- une aide aux personnes âgées (repas des anciens, colis de Noël (avec la participation du foyer rural), visites...).

Pour faire une demande d'aide sociale, un dossier d'aide sociale doit être déposé en Mairie. Le CCAS rend un avis, mais c'est le Président du Conseil Général qui prend la décision finale.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 02.32.58.07.76, ou l'assistante sociale de notre secteur, Madame Margueritte au 02.32.58.14.90.

Cimetière

Nous avons été informés que des vols de fleurs ont été commis dans le cimetière de notre commune. Plusieurs plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Nonancourt. Une fermeture du cimetière la nuit est envisagée.

Commission Défense



Lors de la cérémonie du vendredi 29 août, après l'accueil des autorités et les honneurs au drapeau, quatre prises de commandements ont eu lieu sous la présidence du Général Serge Soulet (Commandant des Forces Aériennes) et du Colonel Fabrice Feola (Commandant de la base aérienne 105 "Commandant Viot" et de la base de défense d'Evreux, ainsi que délégué militaire départemental de l'Eure). Ces prises de commandement, dans différents régiments, concernent :

- Le Lieutenant-Colonel Nicolas Blassel,
- Le Lieutenant-Colonel Alexandre Delpire,
- Le Commandant Matthieu Vamparys,
- Le Colonel Patrick Heim.

Profitant de cette prise de commandements, une remise de médailles à quatre autres militaires gradés a été réalisée, puis les troupes armées ont défilé devant eux.

La cérémonie s'est terminée par un buffet dans les hangars de l'aviation.

La base 105 regroupe tous les corps de métiers, et recrute régulièrement. Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter Martine Catinat, qui est la conseillère municipale en charge de la correspondance avec la base 105.



Nouvelle salle des associations

Grace à l'aménagement du nouveau restaurant scolaire, l'ancienne cantine va être reconvertie en salle des associations. De futures installations (étagères...) vont être réalisées dans l'ancienne cuisine, pour permettre aux différentes associations de Saint-Germain-sur-Avre d'y installer leur matériel.

De ce fait, l'ancienne salle des associations va donc être uniquement consacrée à la bibliothèque. Là aussi, l'installation d'étagères est prévue pour faciliter le rangement des livres et des présentoirs mobiles vont être récupérés pour faciliter l'accès aux livres pour les plus jeunes.

Sécurité sur le trajet de l'école

A l'automne les jours diminuent rapidement, et le passage à l'heure d'hiver accentue davantage ce phénomène. De nombreux écoliers, collégiens et lycéens effectuent le trajet domicile-arrêt de bus à pied, c'est pourquoi la municipalité de St-Germain-sur-Avre a décidé de renouveler l'opération de l'an passé en leur remettant gratuitement un brassard phosphorescent qu'ils pourront porter afin d'être repérés de loin par les véhicules circulant sur la voie publique.

Ces brassards peuvent être retirés en mairie durant les heures d'ouverture au public..



Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales ont pour but d'élire des sénateurs représentant leurs départements au Sénat, pour un mandat de six années. Celles de l'Eure ont eu lieu le dimanche 28 septembre, et trois postes de sénateurs étaient à renouveler : Hervé Maurey (UDI) et Ladislav Poniatski (UMP) ont été



réélus, et pour la première fois, Nicole Duranton (UMP), numéro deux de la liste d'Hervé Maurey.

La liste d'union UDI-UMP, qui a obtenu 45% des suffrages, était soutenue par Bruno Le Maire, l'homme fort de l'UMP dans le département.

Pêle-Mêle

Forum des Associations

La Commune organisait dimanche 28 septembre son premier Forum des Associations dans le jardin de la maison communale. Six associations sur dix étaient représentées : l'Eure de Danser, l'ISA, le Foyer Rural, l'ASSGA, Gamins-Gamines et l'Association du Patrimoine. La Bibliothèque avait aussi été invitée à tenir un stand afin de faire découvrir la lecture à tous.

De nombreux échanges entre associations ont pu avoir lieu, et malgré le peu de visiteurs, la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec plusieurs démonstrations de danses en ligne par l'association l'Eure de Danser.



Recette : Sot-l'y-laisse de dinde aux petits légumes

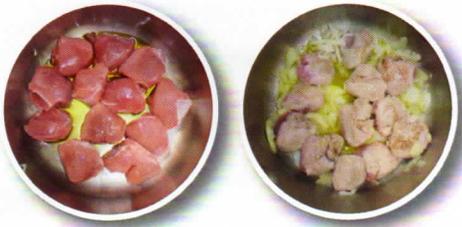
Nous vous proposons un plat chaud facile à préparer et à réchauffer pour les fraîches soirées d'automne.

Pour 4 personnes, il vous faut :

- 12 sot-l'y-laisse de dinde (3 par personne)
- 6-8 pommes de terre
- 2-3 carottes
- 1 poireau
- 1 oignon
- Un bouillon de légume en cube
- Sel, poivre, herbes (persil ou coriandre ou basilic selon vos goûts), huile d'olive

1. Mettre dans une cocotte un filet d'huile d'olive et saisir à feu vif les sot-l'y-laisse sur les deux faces. Rajoutez l'oignon émincé.
2. Epluchez les pommes de terre, carottes et poireaux et coupez-les en morceaux. Parsemez les herbes au choix, salez et poivrez.
3. Emiettez le bouillon de légumes en cube, recouvrir d'eau, refermez la cocotte, et laissez mijoter à feu doux pendant au moins 45 minutes.
4. Servir chaud.

Ce plat peut être préparé à l'avance et réchauffé à feu doux. Plus ce plat est réchauffé, plus la viande est fondante !



Bon appétit !



1. Mettre dans une cocotte un filet d'huile d'olive et saisir à feu vif les sot-l'y-laisse sur les deux faces. Rajoutez l'oignon émincé.

Photo-Vidéo-Reporter

Patrice Lecourt
0608775283
Patrice.lecourphoto@gmail.com
http://lecourtpatrice-photo.com

Reportages, Evénements, Industrie, Mariages,
Tous travaux photo, vidéo numériques, livres photo,
Diaporamas, Albums traditionnels, Tirages photo.

JOYIA
4 SAISONS DE BIEN-ÊTRE

Karine Lupart
Conseillère Joyia
Port: 06 18 39 23 41
Email: karinelupart@gmail.com

AVRE OUTILLAGES

L'OUTIL COUPANT DE PRÉCISION POUR LA RÉALISATION DE PIÈCES MÉCANIQUES

02 32 37 66 97
Fax 02 32 37 66 83 - e-mail : avre.outillages@wanadoo.fr

Les Ongles au Naturel
La Beauté des Ongles Américains

26 Palace Aristide Briand
27320 nonancourt
Tel: 0232309945

Les Poneys d'Alice

Centre Equestre
8 chemin des Briquettes
27650 Mesnil-sur-l'Estrée
02 37 64 98 05 - 06 30 92 17 42
lesponeysdalice@laposte.net

Voire Beauté

4 bis, Grande Rue - 27320 LA MADELEINE DE NONANCOURT
Tél: 02 32 38 36 74 - 06 89 48 87 65

Agenda

- 11 novembre : Banquet des Anciens Combattants.
- 16 novembre : Repas spectacle organisé par le Foyer Rural.
Réservations et renseignements avant le 15 octobre 2014 auprès de :
M^{me} Champauzas 06 26 99 30 04
ou M. Debray 02 32 58 02 16.
- 29-30 novembre : Marché de Noël à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.
- 6 décembre : Téléthon, vente de soupe le matin, et marche à partir de 14h, puis goûter organisé par le Foyer Rural et l'ASSGA.
- 7 décembre : Spectacle de Noël proposé par Gamins-Gamines à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.
- 31 décembre : Réveillon organisé par le Comité des Fêtes.
- 31 janvier 2015 : Belote organisée par le Foyer Rural.
Pour tous renseignements, contactez le 06 26 99 30 04.
- février 2015 : Foire à la puériculture organisée par Gamins-Gamines.

Associations, pensez à faire parvenir les dates de vos manifestations à
Patrice LECOURT, au 02.32.60.10.72
ou par mail : patrice.lecourtphoto@gmail.com

Etat-Civil

Naissances :



PIERRE PITOU, le 8 juillet
Lucas GAUTIER, le 13 septembre
Hugo LABORNE, le 10 octobre

Parrainage civil :

Lylia LAFOSSE, le 6 septembre

Mariages :

Hervé ABALEA et
Maria-Teresa AVOMO NGUEMA, le 23 août



Décès :

Sylvia HUCHET, le 28 juin
Daniel CASTEL, le 27 juillet
Pierre HUCHET, le 8 septembre



Coiffure à domicile
HOMMES FEMMES ENFANTS
Amandine D
06 10 59 76 52
amandine.coiffure@hotmail.fr

Stéphane MARY
Entreprise agricole
02 32 58 31 04



35 rue Fontaine - TOISLEY
27320 St GERMAIN-sur-AVRE

JOCELYNE GUEZENNEC

TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT DECOR
confection de doubles rideaux, stores, coussins,
restauration de fauteuil de style

34 rue de Monthulé
27320 Saint Germain Sur Avre
tel : 06 50 40 92 40
tel : 02 32 58 23 37
jocelyneguezennec@yahoo.fr



salon coiff et style

L'atelier Créatif

coiffure mixte et pose d'ongle en gel

02 32 31 65 42

4 bis grande rue
27320 la madeleine de nonancourt



Coiffure mixte
à domicile

Chantal

06 61 54 49 98
L'expérience professionnelle chez vous!

LA P'TITE FRINGALE

Pizzas à emporter de 17h30 à 21h

06 62 76 1523

Tous les jours, soir place de l'école

à Saint-Germain-sur-Avre

- Directeur de la Publication : Francis GAUTIER - • Rédacteur en Chef : Patrice LECOURT
- Crédit photographique : Patrice LECOURT, Fanny ENGEL, Martine CATINAT, Paulette DEBRAY, Sabine EHLERS.
- Coordinatrice : Lysiane QUESNEY
- Rédacteurs de ce numéro : Monique LECOURT, Fanny ENGEL, Martine CATINAT, Sabine EHLERS, Marie-Thérèse BAPTISTE, Alain MAILLIER, Marcel CHABROL.
- Réalisation maquette et impression : Imprimerie Poutret - 02 37 42 02 31 - IMPRIM'VERT